



CHARTRE COVID-19 OUT OF REACH

- synthèse -

DÉFINITION D'UN REFERENT SANITAIRE OUT OF REACH

Avant l'événement

- S'assurer de la conformité des mesures et procédures en lien avec les demandes du gouvernement
- Se mettre en relation avec les autres référents – prestataires, lieu - pour évaluer les risques inhérents à chacun
- Définir et mettre en œuvre les moyens de prévention adaptés aux risques

Pendant l'événement

- Mener les actions préventives et correctives durant l'événement
- Appliquer la procédure en cas de suspicion de cas de contagion (cf ci-dessous)

Après l'événement

- Informer de tout état pathologique de suspicion de Covid-19 d'un des participants, d'un membre du personnel du lieu ou d'un prestataire

SÉCURITÉ

Pilotage

- D'une manière générale, l'évènement se déroulera conformément aux mesures sanitaires en vigueur au moment de l'évènement
- Calibrer les capacités d'accueil en tenant compte de la situation sanitaire et du règlement de sécurité des ERP
- Adapter les mesures pour les flux d'entrées et de sorties des bâtiments et des salles dédiées
- Dimensionner les moyens sanitaires en fonction de la capacité d'accueil
- Veiller à la distanciation d'1 siège entre les personnes qui ne sont pas du même groupe
- Laisser les portes ouvertes, dans la mesure du possible, dans le respect du Règlement de sécurité.
- Adapter la fréquence de nettoyage des locaux et sanitaires
- Mise à disposition de gels ou solutions hydro alcooliques aux principaux points de circulation dans le lieu de l'évènement, en quantité suffisante pour les participants, organisateurs et prestataires

Information

- L'information doit être organisée en amont de l'évènement pour rappeler les gestes barrières, pour anticiper et faciliter les déplacements
- La consigne de port du masque obligatoire devra être clairement et régulièrement rappelée



Déplacements

- Se renseigner et s'appuyer sur les consignes nationales et locales pour définir les mesures adaptées et privilégier les transports privés
- En cas de déplacement en transport public, les consignes sanitaires doivent être communiquées et rappelées aux participants pour être suivies scrupuleusement
- Rappeler de :
 - Maintenir une distance minimum avec les autres usagers
 - Porter un masque grand public
 - Éviter de toucher les barres et poignées de portes
 - Se laver les mains avec du savon ou se les désinfecter avec du gel ou solution hydro alcoolique dès que possible

Dispositif de restauration

- Respecter la distanciation de 1 mètre entre les participants, avec 1 personne / 1m² pour la restauration assise.
- Dans le cas d'un repas assis, mise en place de tables de 10 personnes maximum avec une séparation minimum d'1 m entre les tables
- Préciser par des marquages au sol les distances pour les zones d'attente
- Privilégier des solutions et espaces de restauration extérieure sur le site dédié à l'événement
- Proposer des formules de restauration qui respectent les mesures sanitaires et les gestes barrières, qui évitent le libre-service
- Privilégier les repas assis ou le service à l'assiette ou lunch-box
- Favoriser les buffets multiples pour éviter toute concentration

Moyens sanitaires

- Les participants doivent pouvoir se désinfecter les mains dès l'entrée sur le site
- Lorsque les mesures de distanciation ne peuvent pas être observées en permanence (au moins 1m), le port du masque grand public est obligatoire
- Disposer d'un stock de masques et gel hydro-alcoolique en supplément pour les participants

Prise en charge des personnes symptomatiques

- Isoler la personne symptomatique dans une pièce dédiée en appliquant immédiatement les gestes barrière, garder une distance raisonnable avec elle (1m) avec port d'un masque « grand public » ou chirurgical si disponible
- Mobiliser le professionnel de santé dédié de l'établissement, un sauveteur/secouriste du travail formé au risque COVID ou le référent COVID, selon l'organisation locale
- Contacter un médecin pour avis médical. Si confirmation d'absence de signes de gravité, organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun
- En cas de signe de gravité, appeler le SAMU en composant le 15